

Ils se mobilisent contre le retour d'un élève exclu

Ce lundi, de nombreux enseignants du lycée Julliot-de-la-Morandière se sont mobilisés contre la réintégration d'un élève. Il avait été renvoyé de l'établissement pour des propos jugés « menaçants ».

La rentrée des classes a été perturbée ce lundi au lycée Julliot-de-la-Morandière, à Granville. Dès 8 h, une quarantaine d'enseignants manifestaient, devant l'entrée de l'établissement, contre la réintégration d'un élève. En mars dernier, il avait été exclu définitivement en conseil de discipline. Une sanction officielle « **pour avoir menacé une enseignante** » rappelle l'académie de Normandie. Ses parents font alors appel de la décision. La commission académique d'appel la maintient mais l'assortit d'un sursis. « **Si d'ici la fin de sa scolarité, il fait un écart, il sera exclu définitivement de l'établissement**, indique le service communication du rectorat, **c'est l'un des niveaux maximum de sanction. Il y a eu des propos violents qui doivent être sanctionnés. Pour information, ces propos ont été tenus en dehors de l'établissement et n'ont pas été adressés directement à l'enseignante.** » Après trois mois sans cours, le lycéen est donc autorisé à retourner en classe en cette rentrée scolaire.

« Ils pensent qu'on est leurs copains »

Une décision qui ne passe pas pour certains membres de l'équipe éducative de l'établissement. « **Cette décision nous paraît invraisemblable**, confie Philippe Gires, enseignant de sciences physiques qui s'est mobilisé lundi. **Notre collègue risque d'être confrontée à nouveau à cet élève. Il y avait pourtant d'autres solutions : qu'il soit intégré dans une autre école par exemple. Il aurait ainsi redémarré plus sereinement.** » Jérôme Couenne, professeur d'EPS, poursuit : « **Plus globalement, on remarque que les élèves ont moins de filtres, ils pensent qu'on est leurs copains.** » « **Pour nous, une ligne rouge a été franchie**, insiste Fanny Le Cam, représentante FSU. **L'Institution doit trouver une solution pour qu'il puisse continuer sa scolarité ailleurs, dans les meilleures conditions.** »

« Nous comprenons l'émotion des enseignants »

Sur place, et en raison de cette grève, les élèves de seconde ont été accueillis par l'équipe ad-

ministrative mais pas par leurs professeurs principaux. Stéphane Vautier, le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Manche, s'est rendu dans l'établissement lundi. Il a rencontré le proviseur et une délégation syndicale. « **Nous comprenons l'émotion de la communauté éducative mais le but c'est de rester dans le dialogue avec les équipes académiques et avec la famille** », poursuit le service de communication.

Le père de l'élève reconnaît que les propos tenus « **méritent une sanction.** » Il souhaite maintenant « **que les choses s'apaisent et que son fils reprenne sa scolarité.** » Enfin, il confie : « **Mon fils a écrit une lettre d'excuses et il souhaite les présenter de vive voix aux personnes concernées.** »

En assemblée générale, les enseignants et personnels mobilisés ont décidé de reconduire la grève mercredi 3 septembre dans le cas où la rectrice et la ministre ne donneraient pas réponse à leurs recours.

Pauline DUMORTIER.



Des enseignants du lycée Julliot-de-la-Morandière, à Granville, se mobilisaient ce lundi contre la réintégration dans l'établissement d'un élève qui avait été exclu en conseil de discipline. Ouest-France